

Double hausse des tarifs de transports en Ile-de-France

Les tarifs des transports en Ile-de-France vont augmenter de 1,5 % dès le 1^{er} janvier pour compenser la hausse de la TVA, mais cela n'empêchera pas l'augmentation traditionnellement appliquée au 1^{er} juillet.

Le Syndicat des Transports d'Ile-de-France (STIF) a voté hier une augmentation uniforme de 1,5 % des titres de transport applicable dès le 1^{er} janvier. Le ticket de métro vendu à l'unité reste à 1,70 euro mais le carnet de 10 passe de 12,50 à 12,70 euros.

L'assemblée, majoritairement à gauche, explique cette décision par la nécessité de répercuter le relèvement de la TVA sur les transports de 5,5 à 7 % décidé par l'Etat, soit 50 millions à financer, selon son président, Jean-Paul Huchon, qui regrette que le gouvernement n'ait pas considéré que « *le transport est une dépense de première nécessité* ».

Cette augmentation a de fortes chances d'être suivie au 1^{er} juillet d'une autre, traditionnelle à cette date, destinée à couvrir la hausse des dépenses du STIF. Jean-Paul Huchon considère que la proximité de l'annonce de cette augmentation, fin mai, avec le premier tour des législatives n'est pas un obstacle, « *nous avons toujours procédé ainsi* », explique-t-il. Le STIF se dit dans l'impossibilité d'en indiquer le montant, avant d'avoir conclu les négociations en cours avec la RATP et la SNCF pour le renouvellement de leurs contrats pluriannuels. Cette année, la RATP recevra de l'ordre de 2 milliards d'euros et la SNCF 1,7 milliard, tandis que 640 millions d'euros sont destinés aux autocars de grande banlieue du groupement Optile.

Cependant, le STIF a adopté une augmentation de 2,5 % des forfaits Carte Imagin'R pour les étudiants dont les tarifs doivent être impérativement fixés en décembre. Cette hausse est comparable à celle qu'évoque l'UMP pour l'ensemble des tarifs au 1^{er} juillet.

Nouvelles recettes à venir

Le projet d'abonnement de transports Passe Navigo à tarif unique sera sans incidence sur le budget 2012, selon Jean-Paul Huchon. « *Je ne l'appliquerai pas avant 2013* », affirme-t-il en rappelant que son lancement est subordonné à des recettes nouvelles liées à la modification du versement transport des entreprises.

Ce volet tarifaire n'est qu'une petite partie du budget adopté hier d'un peu plus de 8 milliards d'euros dont 5 sous la maîtrise directe du STIF. La différence correspond aux titres de transports payés aux transporteurs par les usagers.

Les investissements directs, en hausse de 16 %, représentent 477 millions d'euros dont 227 millions pour le matériel roulant ferroviaire. Les RER doivent être les grands bénéficiaires des efforts de qualité de service en 2012. A plus long terme, le STIF ressort des cartons le projet de doublement du tunnel RER qui relie les stations Châtelet et gare du Nord en finançant une étude qui pourrait déboucher sur un chantier colossal. **Le conseil du STIF a aussi lancé 2 études permettant d'avancer le projet de ligne orange, à l'est de la capitale, du réseau Grand Paris Express, un témoignage pour son président « de la bonne entente entre l'Etat et la région sur le projet ».**

DOMINIQUE MALÉCOT, Les Echos